MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Creuse

Commune : Saint-Dizier-la-Tour

Autres communes :

R500

Appellation : Mottes de la Tour Saint Austrille

Monument(s)

Appellation : Mottes de la Tour Saint Austrille

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 04/02/2020

Étendue de la protection : Les parcelles D 84 85 86 173 (petites mottes) 179 180 (grande motte) 175 à 179 (basse cour de la grande motte) 174 et 524 (moulin) avec les vestiges antiques et médiévaux qu'elles contiennent.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.